

## **RAPPORT DE CONSULTATION**

### **Plan de quartier de Loretteville Orientations et objectifs**

**Consultation publique**

**1<sup>er</sup> octobre 2009**

**Rédigé par :**

**Marc Bédard, conseiller en consultations publiques**  
Division des relations avec les citoyens et du soutien  
administratif

**Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme**  
Division de la gestion du territoire

**16 novembre 2009**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>page</u>
1. MISE EN CONTEXTE	
Démarche d'élaboration du plan de quartier.....	3
État d'avancement.....	3
2. LA CONSULTATION PUBLIQUE	
Introduction.....	4
Synthèse des commentaires.....	9
Étapes à venir.....	11

## 1. MISE EN CONTEXTE

### Démarche d'élaboration du plan de quartier

La réalisation du Plan de quartier de Loretteville s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Le plan de quartier comprendra deux parties :

- un document d'orientation qui présentera un portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement;
- un plan d'action qui proposera des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs.

Trois consultations seront tenues par le Conseil de quartier tout au long du processus d'élaboration du plan de quartier; une première pour recueillir les préoccupations des citoyens ainsi que les propositions afin d'améliorer leur qualité de vie au sein du quartier, une deuxième consultation pour valider les orientations et objectifs proposés, ainsi qu'une dernière afin de leur soumettre différentes propositions d'actions.

### État d'avancement

Au cours de l'année 2008, un portrait exhaustif du quartier a été dressé présentant une partie historique, des statistiques démographiques et socio-économiques ainsi qu'une analyse du territoire touchant l'utilisation du sol, le cadre bâti, l'activité économique, la circulation et les contraintes à l'aménagement.

Sur la base de ces données, une soirée de consultation publique s'est tenue le 18 juin 2009 en collaboration avec le Conseil de quartier, auquel 34 citoyens et citoyennes se sont joints, en plus de nombreux commentaires recueillis par courriel, lesquels ont permis d'identifier des forces et des faiblesses ainsi que des enjeux attribuables au quartier.

L'étape suivante a consisté en la rédaction d'orientations et d'objectifs de développement du quartier ayant été validés par le conseil de quartier et la population le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et qui doivent l'être également par les services et divisions de la Ville.

Afin de concrétiser ces orientations, plusieurs actions seront ensuite proposées en précisant les maîtres d'œuvre, le budget associé à la réalisation ainsi que l'échéancier prévu.

## 2. LA CONSULTATION PUBLIQUE

### Introduction

La Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le Conseil de quartier de Loretteville, a tenu une séance de consultation publique le 1<sup>er</sup> octobre 2009 laquelle avait pour but de permettre aux citoyens participants de débattre de trois grands thèmes, soit : *le cadre de vie, le milieu de vie et le niveau de vie*. Une invitation a été distribuée à chaque propriété située sur le territoire du quartier de Loretteville, expliquant également la démarche relative à l'élaboration d'un plan de quartier.

La séance visait à recueillir les informations et les commentaires des participants afin de valider les orientations et les objectifs présentés par la Division de la gestion du territoire.

Quatorze (14) personnes ont répondu à l'appel du Conseil de quartier de Loretteville et de l'Arrondissement. Trois représentants de l'Arrondissement étaient présents à la rencontre, soit monsieur Marc Bédard, conseiller en consultations publiques à la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif, ainsi que Marie-Claude Bergeron et Gabriel Chassé, conseillers en urbanisme à la Division de la gestion du territoire. De plus, six (6) membres du Conseil de quartier de Loretteville étaient présents.

Madame Marie-Claude Bergeron a pris charge de l'animation de la consultation publique, de son déroulement ainsi que de la coordination des périodes d'intervention des citoyens présents. L'animatrice a débuté par une brève rétrospective sur la soirée de consultation du 18 juin 2009 en présentant les faits saillants ainsi que les enjeux retenus pour le quartier. Elle a poursuivi par la présentation des orientations et des objectifs, et ce, pour chacun des trois grands thèmes suivants :

#### ▪ **LE CADRE DE VIE :**

- Environnement naturel :                      Qualité du couvert végétal (boisés, forêt urbaine, flore), topographie (escarpement), cours d'eau et milieux humides (qualité de l'eau, faune), sites d'intérêt (espace naturel, paysage, potentiel écologique), qualité de l'environnement (air, sol).
  
- Environnement bâti :                              Habitation et cadre bâti (type d'habitation, état des bâtiments, affichage), design urbain (cohabitation, mixité des usages, densité), transport (réseau routier, circulation, stationnement, piétons), équipements et infrastructures (réseaux d'hydroélectricité, d'aqueduc et d'égout).

▪ **LE MILIEU DE VIE :**

- Environnement social : Services publics municipaux (bibliothèque, bureau d'arrondissement, caserne de pompiers), services publics régionaux (hôpital, transport en commun), services publics gouvernementaux (écoles, CLSC, logements pour personnes âgées), organismes communautaires et mouvements associatifs (maison des jeunes, scouts).
  
- Environnement culturel : Équipements récréatifs, de sport et de loisir (espace vert, piste cyclable, aréna, parc), équipements culturels (centre d'art, salle de spectacles, boutique ou atelier artisanal), équipements religieux (église, presbytère), lieux historiques et patrimoniaux (site archéologique, site d'une première implantation, maison patrimoniale).

▪ **LE NIVEAU DE VIE :**

- Environnement économique : Projets créateurs d'emplois (artère commerciale), services professionnels privés et commerces de proximité (avocat, notaire, dépanneur, pharmacie, boutiques), projet générant un achalandage (centre commercial, équipement récréatif et touristique régional), conditions favorisant le développement d'entrepreneuriat (CLD, CJE, organismes d'économie sociale).

Les orientations ont été présentées successivement, accompagnées des objectifs reliés à chacune d'entre elles, suivant l'ordre des 3 grands thèmes précédents. Chaque participant était invité à exprimer ses opinions sur les éléments énoncés tout en étant libre de formuler toute autre position susceptible de bonifier la réflexion.

CADRE DE VIE – Environnement naturel et bâti	
ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<p><b>Orientation 1</b> Renforcer et consolider la présence du couvert arborescent dans les secteurs résidentiels</p>	<p><b>Objectif 1.1</b> S’assurer de conserver un minimum d’arbres sur les terrains privés à construire</p>
	<p><b>Objectif 1.2</b> Protéger les arbres sur les terrains publics et privés, principalement le long des voies de circulation</p>
	<p><b>Objectif 1.3</b> Augmenter le couvert végétal du quartier</p>
<p><b>Orientation 2</b> Préserver et mettre en valeur les milieux naturels d’intérêt</p>	<p><b>Objectif 2.1</b> Maintenir et créer des espaces verts à des fins de détente et de récréation pour la communauté</p>
<p><b>Orientation 3</b> Maintenir et promouvoir la qualité de l’environnement dans les zones résidentielles</p>	<p><b>Objectif 3.1</b> S’assurer de la compatibilité des usages à proximité d’une zone résidentielle</p>
	<p><b>Objectif 3.2</b> Valoriser les matières résiduelles</p>
<p><b>Orientation 4</b> Améliorer et diversifier l’offre de logements tout en respectant les caractéristiques du quartier</p>	<p><b>Objectif 4.1</b> Offrir des logements abordables aux ménages à faible revenu, aux personnes âgées et à mobilité réduite</p>
	<p><b>Objectif 4.2</b> S’assurer d’une intégration harmonieuse des projets domiciliaires de moyenne et haute densité par rapport au bâti existant</p>
<p><b>Orientation 5</b> Maintenir et améliorer la qualité du cadre bâti résidentiel et commercial</p>	<p><b>Objectif 5.1</b> Favoriser la rénovation résidentielle et commerciale sur la rue Racine et sur le boulevard Valcartier</p>
	<p><b>Objectif 5.2</b> Favoriser l’aménagement des terrains vacants</p>
	<p><b>Objectif 5.3</b> Requalifier certains sites municipaux dont la vocation est à redéfinir</p>
<p><b>Orientation 6</b> Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier, tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique</p>	<p><b>Objectif 6.1</b> Assurer la fluidité et la perméabilité de la circulation</p>
	<p><b>Objectif 6.2</b> Améliorer la sécurité sur le réseau routier</p>
	<p><b>Objectif 6.3</b> Assurer la présence d’un réseau piétonnier et cyclable permettant de relier de façon sécuritaire les principaux équipements publics ou privés du quartier</p>
	<p><b>Objectif 6.4</b> Offrir une plus grande quantité de cases de stationnement facilement accessibles</p>

MILIEU DE VIE – Environnement social et culturel	
ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<b>Orientation 7</b> Améliorer et bonifier l'offre de services municipaux à l'échelle du quartier	<b>Objectif 7.1</b> Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens dans leur quartier
	<b>Objectif 7.2</b> Assurer le respect de la réglementation d'urbanisme
	<b>Objectif 7.3</b> Adapter le contenu et l'horaire de la bibliothèque Chrystine-Brouillet aux besoins des utilisateurs
	<b>Objectif 7.4</b> Améliorer la diffusion de l'information à travers le quartier
<b>Orientation 8</b> Améliorer la desserte du quartier en transport en commun	<b>Objectif 8.1</b> Faciliter les déplacements en transport en commun en maintenant et en augmentant la fréquence et la rapidité du service
<b>Orientation 9</b> Favoriser l'intégration sociale des clientèles particulières	<b>Objectif 9.1</b> Mieux informer les immigrants des services offerts dans la ville de Québec pour répondre à leurs besoins
	<b>Objectif 9.2</b> Mettre à profit l'expérience des aînés dans la communauté
<b>Orientation 10</b> Bonifier et améliorer les équipements de loisirs et de sports du quartier	<b>Objectif 10.1</b> Assurer la salubrité du parc linéaire de la rivière Saint-Charles et offrir aux utilisateurs de ce parc davantage d'équipements
	<b>Objectif 10.2</b> Fournir aux clientèles adolescentes et âgées des équipements et services qui répondent à leurs besoins
	<b>Objectif 10.3</b> Offrir des équipements de qualité dans les parcs et aménager ceux qui ne le sont pas
<b>Orientation 11</b> Mettre en valeur le patrimoine et l'histoire du quartier	<b>Objectif 11.1</b> Sensibiliser les résidents à la richesse de l'histoire et du patrimoine de leur quartier
	<b>Objectif 11.2</b> Préserver et mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial du quartier

NIVEAU DE VIE – Environnement économique	
ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<p><b>Orientation 12</b></p> <p>Revitaliser et rendre plus conviviales certaines artères commerciales du quartier</p>	<p><b>Objectif 12.1</b></p> <p>Améliorer l'aspect visuel des artères commerciales</p>
	<p><b>Objectif 12.2</b></p> <p>Identifier les entrées du quartier et les accès aux rues commerciales par des aménagements adéquats</p>
	<p><b>Objectif 12.3</b></p> <p>Attirer de nouveaux commerces répondant aux besoins de la population (commerces de proximité)</p>
	<p><b>Objectif 12.4</b></p> <p>Animer davantage la rue Racine</p>
<p><b>Orientation 13</b></p> <p>Développer le potentiel récréatif et touristique du quartier</p>	<p><b>Objectif 13.1</b></p> <p>Élargir l'offre d'activités culturelles</p>
	<p><b>Objectif 13.2</b></p> <p>Positionner le quartier par rapport au tourisme de loisir vert dans la région</p>
	<p><b>Objectif 13.3</b></p> <p>Mettre en valeur les points d'attraction majeurs du quartier</p>

## Synthèse des commentaires

Cette synthèse présente les commentaires des membres du conseil et des citoyens présents, recueillis lors de la consultation publique :

### **1. Questions et commentaires portant sur les enjeux énoncés et découlant de la première consultation publique:**

- Dans le secteur derrière l'Hôpital Chauveau, les passerelles ne sont pas éclairées ni déneigées, ce qui représente un danger pour les utilisateurs.

### **2. Questions et commentaires relatifs aux orientations et objectifs énoncés :**

#### *CADRE DE VIE – Environnement naturel et bâti*

- La préservation des zones forestières (tampons pour certains projets) semble bien difficile, alors de quelle façon la Ville s'y prendra-t-elle ?

La prochaine consultation publique pourra répondre à cette question puisque des actions vous seront présentées, lesquelles viseront justement à démontrer la manière dont nous souhaitons atteindre les objectifs, notamment l'objectif 1.1 *S'assurer de conserver un minimum d'arbres sur les terrains privés à construire.*

- La mise en valeur des terrains vacants sur les artères principales est à privilégier, tel que mentionné à l'objectif 5.2.
- Objectif 6.1 *Assurer la fluidité et la perméabilité de la circulation* : le feu de circulation sis à l'intersection du boulevard Valcartier et de la rue de la Faune crée plus de problèmes qu'il était censé en régler, il devrait être retiré.
- Objectif 6.2 *Améliorer la sécurité sur le réseau routier* : l'intersection du boulevard de la Colline et de la rue de la Faune mérite l'attention de la Ville afin de la rendre plus sécuritaire pour les utilisateurs.
- Objectif 6.4 *Offrir une plus grande quantité de cases de stationnement facilement accessibles* : le réaménagement du stationnement de l'aréna a fait en sorte de diminuer d'environ 57 le nombre de cases. Lors de la tenue d'événements importants, les cases de stationnement sont manquantes et provoquent un débordement dans les rues avoisinantes. Les îlots d'espaces verts à même le stationnement devraient être convertis en espaces de stationnement.
- L'ajout de deux aires de stationnement est suggéré pour les utilisateurs du corridor des Cheminots : un premier sur la rue du Golf à la hauteur du Corridor des Cheminots, permettant ainsi de dégager les rues avoisinantes, et un second sur la rue Irving, près de la piste cyclable.
- Objectif 7.2 *Assurer le respect de la réglementation d'urbanisme* : les permis requis pour l'exécution de travaux (rénovations/constructions) sont trop longs à obtenir, ce qui incite les résidents à réaliser les travaux sans autorisation.

- Objectif 9.1 *Mieux informer les immigrants des services offerts dans la ville de Québec pour répondre à leurs besoins* : l'organisme « Le Pont » fait part qu'une trousse d'information pour la clientèle immigrante est en préparation.
- Il est suggéré de modifier le terme « clientèles particulières » à l'orientation 9. La modification suivante est acceptée : différentes clientèles.

*MILIEU DE VIE – Environnement social et culturel*

Objectif 10.1 *Assurer la salubrité du parc linéaire de la rivière Saint-Charles et offrir aux utilisateurs de ce parc davantage d'équipements* :

- Relativement au sentier du parc linéaire de la rivière Saint-Charles, il semble que certains aménagements présentent des risques; il y aurait des bouts de broche émergeant entre les dalles de béton qui servent de pavé tout près du pont à Patate. Il semble également que plusieurs arbres soient tombés dans la rivière à certains endroits.
- Le sentier linéaire sert ou pourrait servir aux randonneurs de ski de fond; cette activité ne doit pas nuire aux piétons qui utilisent ledit sentier.

*NIVEAU DE VIE – Environnement économique*

- Objectif 12.3 *Attirer de nouveaux commerces répondant aux besoins de la population (commerces de proximité)* : favoriser l'émergence de nouveaux commerces requiert avant tout de connaître les besoins des résidants. On propose d'effectuer un sondage à cette fin.
- Un sondage a été effectué il y a quelques années afin de connaître les besoins de la clientèle travaillant dans le secteur; ce document sera remis à Division de la gestion du territoire.
- Sur le plan économique, la poursuite du partenariat avec la Nation huronne-wendat demeure d'actualité.

## Étapes à venir

Le processus d'élaboration du plan de quartier prévoit, dans les prochains mois, les étapes suivantes :

Rédaction d'un compte rendu de la consultation publique tenue le 29 septembre 2009	Automne 2009
Analyse des commentaires reçus par la population, le conseil de quartier ainsi que les services et divisions de la Ville et rédaction finale du document d'orientation pour présentation et validation au conseil de la ville	Automne 2009 – Hiver 2010
Rédaction d'un plan d'action	Hiver 2010
3 <sup>e</sup> consultation publique	Printemps 2010
Rédaction d'un compte rendu de la consultation publique	Printemps 2010
Analyse des commentaires reçus par la population, le conseil de quartier ainsi que les services et divisions de la Ville, rédaction finale du plan d'action pour validation au conseil d'arrondissement et présentation au comité exécutif	Été 2010
Mise en œuvre du plan de quartier	Automne 2010